

EGLS
JOURNÉES D'ANIMATION PAU ET BORDEAUX

Participants : chefs d'établissement, chefs de travaux, enseignants d'enseignements généraux et d'enseignement professionnel.

10 décembre 2010 établissements invités : Morlaàs, Gelos, Jurançon, Pau Baradat.

16 décembre 2010 établissements invités : Lycée Hôtelier de Talence, Toulouse Lautrec de Bordeaux, Jacques Brel de Lormont, Les Menuts de Bordeaux

INTRODUCTION

Présentation du cadre de l'intervention, du dispositif académique et du déroulement de la journée effectué par Michel Piana :

- Constats sur le terrain ;
- Présentation et commentaire de la fiche action ;
- Présentation et commentaire du diaporama créé par le groupe EGLS en 2009/2010.

PRÉSENTATION PAR LES PROVISEURS DES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE - PAU

- **Lycée Professionnel Baradat de Pau :**

La plupart des classes (20 sur 24 sauf CAP, ULIS, 3^{ème}) bénéficient d'un support DGH (référence au tableau général présenté sur un diaporama). Il s'agit d'un établissement à orientation tertiaire, d'où un point commun : maîtrise de la langue, priorité pour l'enseignement littéraire.

La répartition horaire est la suivante :

Enseignement général :

- . Langue vivante : 1 heure.
- . Arts Appliqués : 3 heures.
- . Maths : 3 heures,
- . Lettres : 16 heures.

Enseignement professionnel :

- . Communication bureautique : 4 heures.
- . Comptabilité : 3 heures.
- . Communication graphique : 5 heures.
- . Vente : 8 heures.

Exemples de projets réalisés :

- . Projet Service Accueil : expression écrite, illustrations, recherche et transmission d'information, production d'un diaporama.

- . Projet Communication graphique : communiquer graphiquement, à l'écrit et à l'oral.

- **Lycée Professionnel André Campa de Jurançon.**

La répartition horaire est déterminée en conseil pédagogique :

- . 60 heures en classe de seconde : 1 heure en Maths et 1 heure en Lettres.
- . 42 heures en première : 1 heure en Maths et ½ heure en Lettres.
- . 52 heures en terminale : 1 heure en Arts Appliqués et 1 heure en Maths.

Ces heures sont attribuées dans les sections industrielles, sur la base des référentiels professionnels. Il n'y a pas d'heures identifiées dans l'emploi du temps des élèves.

- **Lycée Professionnel des métiers Haute Vue de Morlaàs.**

Les heures sont attribuées en Langues Vivantes, Arts Appliqués et Français.

Une expérimentation a été menée entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel avec une classe de première baccalauréat professionnel restauration. Les enseignants d'enseignement professionnel indiquent le manque de temps avec les enseignants d'enseignement général en raison des contraintes inhérentes aux lancements des séances, en particulier pour le service en salle.

Le démarrage des projets commence début décembre en raison des PFMP.

Une priorité méthodologique : la réflexion sur la répartition horaire et la définition des projets se définissent au sein du conseil pédagogique.

Ainsi, pour la seconde et première Boucher charcutier traiteur et Boulanger pâtissier, les disciplines Arts Appliqués et Langues Vivantes ont été dotées et la discipline d'enseignements artistiques est intégrée. En baccalauréat professionnel Restauration, ce sont les Langues Vivantes et en Bac SPVL, les Lettres Anglais. Une heure est attribuée à cette discipline dans les cours de pâtisserie : il s'agit pour le lancement du cours d'une réalisation pâtisserie : ingrédients et proportions dans la langue anglaise puis les élèves s'expriment dans le vocabulaire anglais professionnel en atelier.

Dans les classe Services, il n'y pas d'heures attribuées en maths.

La méthodologie suivante est prévue : réunion du conseil pédagogique, lancement des projets et évaluation finale.

- **Lycée Professionnel des Métiers de l'Habitat de Gelos.**

Six classes de première sont concernées. Le choix est le dédoublement pour les classes des Sciences, des Arts Appliqués et des Langues Vivantes. Il est établi des échanges sur le croisement des référentiels.

Un bilan du trimestre se traduit par l'émergence de projets telle la construction en bois, mais aussi l'éducation à la citoyenneté par le jeu de la création de la maison des lycéens dans la filière menuiserie, ainsi que le projet Léonardo (maison verre à Barcelone).

De fait, dans la classe des sciences, une expérimentation EXAO dans le domaine de la construction a été menée.

ÉCHANGES

Beaucoup de prises de paroles multiples et riches qui interrogent le dispositif. Si certains considèrent la mise en œuvre intéressante, d'autres en indiquent les difficultés.

Des enseignants témoignent leur interrogation devant les projets pluridisciplinaires : un enseignant de Lettres Anglaises signale un regroupement de sections qui se traduit par deux heures d'anglais avec trois sections différentes. Il indique le souci de l'examen par la présence d'une épreuve orale, ce qui relègue, selon lui, l'aspect professionnel au second plan.

Il constate la multiplication des enseignements, autres matières que celles enseignées. Il considère, selon lui que ce n'est pas un cours, sans obligation de projet, en cherchant une adaptation pédagogique suivant les formations et les besoins des élèves.

Un autre professeur indique une étude complète sur la conception de menus en espagnol mais observe des difficultés dans les démarrages de certains travaux pratiques en début de cours. L'équipe pédagogique a trouvé une solution par le jeu culturel sur la restauration espagnole et la création de menus et de sketches en espagnol mettant en situation client et serveur.

Un chef d'établissement indique la nécessité d'une adaptation de l'emploi du temps pour le démarrage du cours.

Il précise que la démarche de projet est sans doute un changement des pratiques pédagogiques par rapport au cadre institutionnel.

Enfin, il souhaite que la co-animation s'opère dans les deux sens, par exemple l'enseignant de spécialité peut assister au cours d'enseignement général.

Conclusion :

L'EGLS est un dispositif défini par un cadre horaire réglementaire mais suivant les spécialités professionnelles, il faut adapter une réponse différente. Ce qui implique donc une réflexion et une concertation nécessaires au niveau de chaque établissement.

PRÉSENTATION PAR LES PROVISEURS DES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE - BORDEAUX

- **Lycée Professionnel Toulouse Lautrec de Bordeaux :**

Le respect du projet établissement est mis en avant en ciblant, entre autres, les élèves en grande difficulté. L'établissement est passé à un horaire annualisé. Comment, dans ces conditions, travailler sur un dispositif prévu sur trois ans, alors que les moyens sont donnés pour un an ?

Un tableau a été élaboré en déclinant les horaires hebdomadaires des élèves/les horaires des professeurs/ l'horaire annuel des élèves auxquels il faut ajouter six ou huit semaines PFMP afin de dégager des écarts.

Des écarts positifs sont constatés : 12 h de plus que la valeur moyenne (50 h) que permettait la grille réglementaire : travail important en Français, Maths, Arts Appliqués. Pour l'établissement, le conseil pédagogique ne doit pas être restreint et il n'y a pas de fléchage des heures EGLS.

- **Lycée Professionnel Les Menuts de Bordeaux :**

L'établissement est en ZEP : 65 % de la population scolaire est classée défavorisée. Les EGLS sont pris en compte par le conseil pédagogique qui souhaite contribuer à la professionnalisation des élèves par un positionnement spécifique de l'enseignement général. C'est avant tout une entrée par les projets. Un cadre modulable est installé sur plusieurs classes. Il n'y a pas de fléchage des heures dans l'emploi du temps.

- **Lycée Professionnel Jacques Brel de Lormont**

Une répartition horaire a été fondée sur le service hebdomadaire.

Une opposition existe entre l'horaire global réglementairement imposé sur les 3 ans et l'emploi du temps hebdomadaire imposé pour les enseignants.

Il s'agit de faire surgir un projet issu d'un besoin particulier de l'enseignement professionnel pour utiliser les heures d'enseignement général. Ce n'est pas là une juxtaposition artificielle comme une heure/semaine sur l'année scolaire, car il y a une perte de sens de l'action pédagogique. L'établissement a donc fait le choix de ne pas flécher des heures sur l'emploi du temps.

En ce qui concerne la répartition des horaires sur les trois années, elle se présente comme telle :

- . En seconde : Français, Histoire, car les difficultés des élèves dans la maîtrise de la langue sont avérées. ;

- . En première : champs disciplinaires : section OL (maths sciences) MEI (Français, Histoire, Maths pour un public défavorisé). Pour la section Electrotechnique qui accueille un public plus favorisé et plus motivé, il est proposé une « accentuation » en maths sciences.

- . En terminale : pour la section MEI option Marine Nationale, il est proposé l'anglais pour l'entrée dans la Marine.

- **Lycée Professionnel Hôtelier de Talence :**

Présentation d'un diaporama : analyse de grilles horaires pour les baccalauréats professionnels 3 ans avec les volumes complémentaires. La question est : s'agit-il de spécialiser la formation avec les 152 h ? Conclusion : il reste des heures à répartir.

ÉCHANGES

De nombreux intervenants se positionnent pour affirmer que chaque établissement doit avoir ses projets, définis par les enseignants, encadrés par le chef d'établissement.

Alors que le LP Jacques Brel de Lormont fixe ses entrées par les horaires sur la base des besoins définis par filières et par rapport à l'aspect pédagogique, le LP Hôtelier de Talence présente un tableau de répartition horaire élaboré par l'équipe de direction après réflexion au niveau pédagogique.

Un intervenant indique que cette façon de travailler en pluridisciplinarité est réalisée par le corps enseignant depuis longtemps, mais que des difficultés apparaissent pour entrer dans le cadre horaire dévolu.

Un interlocuteur précise que les heures apparaissent comme en supplément sur une matière et que cela ne correspond pas à l'esprit du dispositif : il s'agit avant tout d'une réflexion aux besoins de transversalité et non comme une réflexion de répartition des heures.

Il ne s'agit pas de reproduire dans ce dispositif des schémas tels que le Français uniquement réduit aux corrections de dossiers, les Maths impliqués dans les calculs de coûts ou les Arts Appliqués à la réalisation de l'affiche.

L'EGLS, dit un autre, ressemble au PPCP.

Il existe, intervient un dernier, une opposition entre la mise en place des heures selon les filières et selon l'aspect du projet en donnant un exemple pour les arts appliqués.

Un intervenant pose la question de l'attribution des horaires : est-ce un plus en heures disciplinaires ou cela correspond-t-il à un fléchage pour faire un projet ?

Un établissement spécialisé dans la communication graphique (Toulouse Lautrec) veut dissocier l'enseignement général relevant des Arts appliqués et l'enseignement professionnel relevant lui de la Communication Graphique et s'est fixé comme objectif premier : l'accompagnement personnalisé des élèves, puis dans un deuxième temps, les EGLS. Un constat : ce sont beaucoup de dispositifs à mettre en place en même temps.

Au Lycée de Lormont, indique un orateur, l'heure non utilisée en français (1 heure par semaine) est attribuée pour l'EGLS. En début d'année, un renforcement en Français est fixé et au fur et à mesure de la spécialisation des élèves, un cours de Français est proposé en relation avec l'enseignement professionnel.

L'évaluation par compétences apparaîtrait comme une solution pertinente pour « rendre compte » de l'utilisation des heures.

Un autre constat : dans la plupart des cas, l'enseignement professionnel fait remonter ses besoins et l'enseignement général se rattache au projet : il s'agit là d'un rôle prescriptif, alors que cela devrait être un projet commun, pluridisciplinaire.

Amener l'élève à une culture professionnelle, précise un professeur, et non pas initier un projet des seules disciplines français et maths – il s'agit d'une recherche en apport qualitatif – c'est-à-dire ce que chacun peut apporter de mieux dans sa discipline, et non pas d'une seule entrée par une répartition horaire artificielle. Enfin, une intervention d'un enseignant pour dénoncer une répétition de dispositifs (modules, PPCP...) qui conduisent à une dévaluation, selon lui, des conditions travail, et une réduction des horaires.

Conclusion :

Dans le cas de l'absence d'affichage du volume horaire, il faut que le contenu soit conforme aux exigences et dédié aux EGLS, d'où la nécessité d'une réelle concertation pédagogique et administrative. Mais les réponses sont multiples selon les établissements.

PRÉSENTATION DU TABLEAU LIENS EG/EP

La première étape est le croisement des référentiels pour connaître les contenus des enseignements et dépasser les représentations.

Il existe dans certaines formations des contenus identiques en Maths/Sciences et Construction, mais souvent ignorés par les enseignants.

PRÉSENTATION DES ATELIERS

Les ateliers sont ensuite présentés : répartition par établissements, définition des objectifs, bilan des actions, propositions de mises en œuvre, évaluations, mesure de l'efficacité des actions mises en place.

Les supports sont imposés : guide de réflexions, diaporama à compléter.

Les axes de travail demandent d'éviter de reprendre les dispositifs déjà mis en place, afin de créer des dispositifs innovants.

Retours pour la mi-janvier des diaporamas renseignés.

RESTITUTION

Les établissements présentent leurs recherches et leurs réflexions à partir du diaporama support.

SYNTHÈSE

Michel Piana indique la date de retour des diaporamas pour le 15 janvier 2011, avec éventuellement des annexes destinées à figurer comme ressources numériques.

Un constat est celui des positionnements différents : deux établissements ont présenté des entrées par les projets, un autre par une entrée disciplinaire et un dernier par une entrée par les filières.

Pour conclure, le coordonnateur précise qu'il est conseillé d'utiliser tous les moyens pour l'ancrage des projets dans le cadre EGLS :

- le conseil pédagogique,
- un calendrier très structuré,
- le renforcement du sens des enseignements dans le cadre de la pluridisciplinarité,
- l'utilisation des heures dans une réflexion globale et concertée.